

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **3 février 2014**

Décision n° **B-2014-5006**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n° 8 : Eclairage public - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 27 janvier 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 4 février 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, M. Assi.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à Mme Laurent), Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), Besson (pouvoir à M. Kimelfeld), Dognin-Sauze (pouvoir à M. Crédoz), Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), M. Claisse (pouvoir à Mme Frih), Mme Peytavin, MM. Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents non excusés : Mme Domenech Diana, MM. Daclin, Calvel, Arrue, Passi, Sécheresse, Rivalta, David G., Lebuhotel.

Bureau du 3 février 2014**Décision n° B-2014-5006**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n° 8 : Eclairage public - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 janvier 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure, en vue de l'attribution d'un marché de travaux d'éclairage public pour la réalisation du boulevard urbain est (BUE) Tronçon La Soie à Vaulx en Velin.

Ce projet a été inscrit dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements de 2002-2007 et reconduit dans celle de 2009-2014 dans le cadre de la politique C1 - "Faire de l'environnement un moteur du développement, développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, faciliter les échanges entre les différents pôles urbains".

Par délibération n° 2011-2221 du 23 mai 2011, le Conseil de communauté a individualisé une autorisation de programme d'un montant de 25 515 397 € TTC à la charge du budget principal.

Par délibération n° 2012-3046 du 25 juin 2012, le Conseil de communauté a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Vaulx en Velin pour les études et travaux relatifs à l'éclairage public.

Les prestations objets du présent marché sont estimées à 793 000 € HT.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics et à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de travaux d'éclairage public pour la réalisation du boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie à Vaulx en Velin.

2° - Autorise, dans le cas où la procédure d'appel d'offres serait déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre par voie de marché négocié ou par la voie d'un appel d'offres aux conditions prévues à l'article 59-III du code des marchés publics, selon la décision de la commission permanente d'appel d'offres.

3° - Les offres seront jugées et classées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de travaux d'éclairage public pour le boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie à Vaulx en Velin et tous les actes y afférents.

5° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée le 23 mai 2011 sur l'opération n° OPO90344, pour la somme de 25 515 397 € TTC en dépenses.

6° - Le montant à payer en 2014 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - compte 4581045 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 février 2014.